

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Saint-Brice, ville sérieuse

Comme tous les ans, fin mars, a eu lieu le vote du budget de notre commune.

Pour la quatrième année consécutive, les communes doivent faire face aux baisses drastiques des dotations de l'État.

Les dotations sont des prélèvements opérés sur le budget de l'État et distribués aux collectivités territoriales. Il s'agit donc d'une aide précieuse dont les villes ne peuvent se passer. Ces dotations représentent quantitativement le plus important des transferts financiers de l'État aux collectivités territoriales.

Malgré ces baisses, la Ville a su, en amont, prévoir et réaliser de fortes économies. Nous tenons à féliciter le travail des services ayant usé d'une grande implication pour trouver des idées innovantes afin d'atteindre ces objectifs.

La ville compte désormais officiellement 15 017 habitants. Le nombre des agents communaux est en baisse régulière (243 en 2016 contre 265 agents en 2014) tout en maintenant une continuité et une qualité de service dues aux Saint-Briciens. Par ailleurs, les charges de fonctionnement ont diminué, passant de 5,06 millions en 2016 à 4,80 millions en 2017.

Nous tenons notre engagement de ne pas peser plus sur le budget des ménages saint-briciens. Cette année encore, comme les précédentes, la Ville ne touchera pas à la fiscalité et nous comptons maintenir ce cap jusqu'à la fin du mandat.

Nous tenons à souligner que la Ville a été pénalisée d'une amende de 66 000 euros du fait de ne pas avoir respecté le quota de 25 % de logements sociaux sur la commune.

Groupe de la majorité municipale avec A. Lorand

RETROUVEZ L'INTÉGRALITÉ
DES COMPTES RENDUS DES
CONSEILS MUNICIPAUX SUR

saintbrice95.fr

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Les budgets se suivent et se ressemblent.

En 2016, le prétexte était la baisse brutale des dotations de l'État aux collectivités pour expliquer un budget de rigueur, le report des investissements, la baisse de la masse salariale et l'augmentation conséquente des tarifs municipaux. Cela s'est avéré exagéré, voire infondé. Les chiffres parlent d'eux-mêmes. St-Brice dégage encore plus de 3 M€ d'excédents budgétaires en section de fonctionnement en 2016 et les explications données lors de la présentation du budget primitif 2017 sont peu convaincantes. Nous dénonçons la systématisation de cette pratique consistant à surévaluer les dépenses et à sous-évaluer les recettes ceci donnant l'apparence d'une bonne gestion.

Les taux des impôts n'augmentent pas, encore heureux !

Nous serons sans doute en excédent budgétaire à la fin 2017. Tout ça, pour ça !

Nous dénonçons les suppressions de postes d'ATSEM, le démantèlement en règle du service public et l'offre moins qualitative, la remise en cause à peine voilée du professionnalisme du personnel municipal qui accompagne au quotidien la mise en œuvre d'actions au service de notre ville et de ses habitants.

Alors que notre ville connaît un accroissement constant de sa population avec un PLU laxiste qui menace notre environnement, alors que St-Brice a rejoint la nouvelle communauté d'agglomération " Plaine Vallée", son budget 2017 est en voie de congélation !

Ce même budget 2017 soumis au vote du Conseil municipal du 28 mars (notre groupe a voté CONTRE) pointe inexorablement l'absence d'objectifs précis, de politique innovante et volontariste, de gestion renouvelée et performante.

Enfin, la frénésie des programmes immobiliers, autorisés par le maire et sa majorité, dénaturent la ville. Le programme de Nézant par exemple va amener plus de 400 habitants sur ce secteur et ce sans la moindre perspective programmatique des équipements publics nécessaires, des modalités des déplacements, des aménagements et des stratégies pour le commerce.

Nous craignons que St-Brice, à défaut d'un vrai projet de développement cohérent du territoire, décroche en 2017 par rapport à ses voisines Domont et Grosly.

**Didier Arnal, Nicole Chalard,
Marc Guyot, Anne Dufour, Michel Moha,
Frédérique-Jeanne Besson (Groupe
Bien vivre à Saint-Brice-sous-Forêt)**

CARNET

Naissances

Ethan OHAYON, le 16 janvier
Nathan POSSIEN, le 25 février
Ugo LEPRINCE, le 7 mars
Sarah NAIT SAADA MASINGUES, le 12 mars
Jalil BOUKHRISSE, le 24 mars
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Alain SÉVÈRE et Marie SAUTRON, le 8 avril
Claude VIGNIL et Ruth MALILA, le 8 avril
La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Monique BEDOT épouse ORENGO, 83 ans, le 16 mars
La Ville adresse ses condoléances à la famille.

Le maire Alain Lorand et l'équipe municipale présentent leurs sincères condoléances à
- Gilbert Debon, suite au décès de son épouse. M. Debon est l'auteur du livre sur Saint-Brice qui est offert aux jeunes mariés.
- la famille de Jean-Claude Jollois. Artisan menuisier sur Saint-Brice, il était aussi depuis sept ans le vice-président de l'Union nationale des combattants et membre depuis une vingtaine d'années.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

- les rues bleues : jeudi
- les rues rouges : lundi et jeudi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi

Ramassage des déchets verts :

toutes les mardis

Ramassage des déchets encombrants :

- les rues bleues : jeudi 18 mai (3^e jeudi du mois)
- les rues rouges : mercredi 17 mai (le mercredi précédent le 3^e jeudi du mois)

Collecte de déchets polluants :

samedi 13 mai, parking du centre commercial des Vergers à Saint-Brice

CONSULTATIONS GRATUITES

- d'avocats sans rendez-vous en mairie de 9 h 30 à 11 h 30 : **samedis 13 mai et 3 juin**
- de notaires sans rendez-vous à la maison des associations de 9 h à 11 h 45 : **mardi 6 juin**

ENVIE DE SORTIR ?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr

**DOMONT
CINEMA**